

CREDITS D'EQUIPEMENT : 613 MILLIARDS OU 570 ?

La loi de programmation prévoit une augmentation de .5% des crédits d'équipement par an (en valeur), ce qui aboutit à un montant de 103.4 milliards (francs 94) en l'an 2000 et à un total de 613 milliards sur la période 1995-2000. Ces prévisions ont été accueillies avec soulagement par les industriels. Mais un certain nombre d'observateurs pensent que ces données sont optimistes. En effet, trois approches différentes aboutissent à un ordre de grandeur sensiblement inférieur:

Tout d'abord, depuis dix ans la part des dépenses de défense dans le PIBm a décliné quasi régulièrement de 8 dixième de point par an, quelque soient les gouvernements. si on fait l'hypothèse que ce mouvement continue jusqu'en l'an 2000 et qu'il sera également réparti sur les dépenses d'équipement et de fonctionnement, on a une baisse de 4 dixièmes qui situe les crédits d'équipement en 2000 à 1.35% du PIBm (et non 1.51 comme prévu) soit 92.5 GF et au total sur la période un montant de 570 GF.

On obtient encore le même ordre de grandeur si on reprend le taux moyen d'exécution des lois de programmation sur la période 1977-1994, soit 92.5 à 93%¹. Ces taux appliqués à 613 GF prévus donnent en effet une fourchette 567-570 GF.

Enfin, on peut prendre en compte les dépenses de recherche-développement (mesurées par l'agrégat RDE). les montants prévus évoluent de 28.5 GF en 95 à 26.4 GF en 2000, ce qui correspond à une baisse sensible en pourcentage des dépenses d'équipement (de 28.3% à 25.5%), soit à une priorité aux fabrications. Mais, dans une situation où le rôle de la R&D dans la compétition à la qualité des armements reste essentiel, il n'est pas irréaliste de penser que la proportion de l'effort de R&D reste au même

1 voir PAECHT A., rapport N°1217, Sénat, 10.05.94, 101 pages. (p.31)

niveau que ce qu'il est actuellement, soit 28.3%. Si on applique alors ce taux aux dépenses de RDE prévues, en considérant que ces valeurs absolues prévues seront réalisées, on obtient alors un montant du Titre V en 2000 de 93.4 GF et un total pour la période 95-2000 de 579 GF.

Certes, prévision n'est pas raison, mais il serait imprudent de ne prendre en compte que le souhaitable, sans examiner le vraisemblable.

Jean-paul HEBERT